



Dispositions d'exécution relatives au Championnat suisse de groupes carabine 50m, Juniors et Elite (CSG C-50) ¹

Edition 2022 - Page 1

Doc.-N° 5.53.02 f

La Division carabine 10/50m édicte pour le Championnat suisse de groupes carabine 50m les dispositions d'exécution (DE) suivantes:

1. Bases

- 1.1 Règlement du Championnats suisse de groupes carabine 50m (CSG C-50)
- 1.2 Règles du tir sportif (RTSp) de la Fédération sportive suisse de tir (FST)
- 1.3 Règles de la Fédération sportive internationale de tir (ISSF)

2. Inscription

2.1 Concours

Toute correspondance est à adresser au Préposé au CSG C-50:

Urs Wenger Courriel: urs.wenger@swissshooting.ch Mobile : 079 290 86 15

2.2 Centrales des Membres de la Fédération (MF)

Chaque MF nomme un responsable CSG C-50 pour son territoire. Son adresse et son numéro de téléphone sont à communiquer au Préposé au CSG C-50 de la FST **jusqu'au jeudi 1^{er} avril 2022**.

2.3 Inscription des groupes

Les groupes participants s'annoncent auprès du responsable du Membre de la Fédération (MF) jusqu'à la date prescrite par le MF.

Le responsable du MF annonce les groupes participants par catégorie au moyen du formulaire d'inscription de la FST jusqu'au **vendredi 29 avril 2022**. Les dispositions d'exécution ou aide-mémoire/directives du MF sont à joindre à cet envoi.

3. Droits de participation

3.1 Sociétés

Toutes les sociétés carabine 50m recensées auprès de la FST peuvent participer avec un nombre illimité de groupes.

3.2 Tireurs

La licence est obligatoire pour ce concours. Tous les tireurs du groupe doivent être titulaires d'une licence carabine 50m valable de leur société. Les sociétés sont responsables de la saisie correcte de leurs membres dans l'Administration de la Fédération et des sociétés (AFS).

¹ Si pour une raison pratique de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans ce document, il va sans dire que les femmes sont bien évidemment aussi concernées.

Les transferts de tireurs d'un groupe dans celui d'une autre société sont interdits en cours de la saison, soit du 1^{er} avril au 30 septembre 2022.

3.3 Ressortissants étrangers

En observant l'obligation de la licence, les ressortissants étrangers peuvent participer au concours.

Seul un ressortissant étranger peut être engagé par tour principal et par groupe. Ce tireur restera au sein du même groupe de la société participante durant les trois tours principaux. Le passage dans un autre groupe de la société n'est pas autorisé. Si ce ressortissant étranger ne peut pas être aligné avec son groupe, il doit être remplacé par un tireur suisse. Les données personnelles complètes et le numéro de licence du ressortissant étranger ainsi que son affectation au groupe doivent être communiqués au CC CSG-50 avant le début de la saison, au plus tard le 29 avril 2022.

Pour être admis à la Finale du CSG C-50, le ressortissant étranger doit avoir tiré les trois tours principaux avec un groupe de sa société.

Les ressortissants étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C) sont traités comme les ressortissants suisses

3.4 Membres multiples

Les membres multiples peuvent participer en tant que membre Actif-B, pour autant que leur société de base ne participe pas au CSG C-50

4. Matériel

4.1 Cibles carton et feuilles de stand

Les responsables des MF commandent les cibles et feuilles de stand directement chez Kromer Print AG, 5600 Lenzbourg. Elles sont numérotées chronologiquement et doivent être utilisées pour chaque tireur et chaque groupe dans l'ordre de leur numérotation. Une copie de la commande est à envoyer au Préposé au CSG C-50.

Les cibles et les feuilles de stand surnuméraires sont à utiliser l'année suivante.

4.1.1 Déroulement de la commande des cibles carton

Commande par écrit, dès la 14^e semaine et jusqu'à la 16^e semaine du calendrier

- par courriel à: shooting@kromerprint.ch
- CC à: urs.wenger@swissshooting.ch

Veuillez bien mentionner chaque fois les numéros des articles, le nombre de jeux de cibles, séparément pour Elite / Juniors et, pour les sociétés qui ne disposent pas d'accès internet, le nombre de feuilles de stand «manuelles».

N° d'article	Article	CSG C-50	Commande
700.25	Cibles carton pour CSG Elite	1 jeu à 150 pièces	Nombre de jeux
700.24	Cibles carton pour CSG Juniors	1 jeu à 120 pièces.	Nombre de jeux
709.90	Feuilles de stand (manuelles)	Paquet de 100 pièces	Nombre de paquets

4.2 Cibles à marquage électronique

Les responsables des MF commandent les bandes d'impression des résultats directement chez Kromer Print AG, 5600 Lenzbourg. Ces bandes sont numérotées chronologiquement et doivent être utilisées pour chaque tireur et chaque groupe dans l'ordre de leur numérotation. Une copie de la commande est à envoyer au Préposé au CSG C-50.

Le code nécessaire à la mise en service des cibles électroniques Meyton en vue du concours doit être téléchargé par la société au moyen de l'application WEB dont elle dispose.

Les résultats sont saisis dans l'application WEB et transmis électroniquement au Préposé au CSG C-50. Chaque résultat est à reporter sur la feuille de stand de groupe.

4.2.1 Déroulement de la commande des bandes d'impression des résultats

Commande par écrit, dès la 14^e semaine et jusqu'à la 16^e semaine du calendrier :

- par courriel à: shooting@kromerprint.ch
- CC à: urs.wenger@swissshooting.ch

Veuillez bien mentionner chaque fois le numéro d'article et nombre de bandes d'impression des résultats (papier thermo).

N° d'article	Article	CSG C-50	Commande
709.91	Bandes d'impression des résultats (papier thermo)	Paquet de 100 pièces	Nombre de paquets

Les bandes non utilisées seront utilisées lors de la saison suivante.

4.3 Feuilles de stand de groupe électroniques de la FST

Les feuilles de stand de groupe pour les CSG C-50 Elite et Juniors sont disponibles sur le site internet de la FST:

«www.swissshooting.ch/fr/wettkaempfe/schweizer-gruppenmeisterschaft-gewehr-50m-sgm-g50/»

Le chef de groupe doit remplir intégralement chaque feuille de stand de groupe avec les indications suivantes:

- nom, prénom, n° de licence et position de tir de chaque tireur du groupe
- les tireurs remplaçants sont à désigner comme tels lors du 1^{er} et du 2^e tour
- numéro (AFS) et nom de la société, numéro interne du groupe
- nom et adresse intégrale du responsable du groupe avec adresse électronique
- pour chaque tour, les numéros des cibles resp. bandes d'impression des résultats

5. Exécution du concours

5.1 Déroulement

Le CSG C-50 comprend:

- trois tours principaux;
- une finale pour le titre de Champion suisse de groupes Elite;
- une finale pour le titre de Champion suisse de groupes et Juniors.

Les trois tours principaux doivent être tirés sur une installation de tir en Suisse ou dans le Principauté du Lichtenstein.

5.2 Composition des groupes

Elite (classe ouverte):

- trois tireurs couché, bras franc
- deux tireurs à genou

Juniors jusqu'à U21:
(nés en 2002 ou plus jeunes)

- deux tireurs couché, bras franc
- deux tireurs à genou

Un Junior ne peut participer que dans une catégorie par tour et lors du concours final.

Pour toutes les classes d'âge (y compris les seniors-vétérans), seule la position «couché bras franc» est autorisée!

Par tour, seul un tireur peut être remplacé. Le nom du tireur remplacé doit être mentionné sur la feuille de stand du groupe. La composition du groupe lors du tour précédent est déterminante.

5.3 Programme de tir

Chaque tireur tire 20 coups par tour sur la cible 10.

Résultat du groupe : La somme des cinq respectivement quatre résultats individuels donne le résultat total du groupe.

Si plus de 20 coups figurent sur les 4 bandes de cibles de compétition ou sur les bandes d'impression des résultats, le nombre correspondant de meilleurs coups sera biffé.

5.4 Jaugeage

Les cibles carton sont jaugées par les responsables des MF au moyen d'une jauge officielle ou d'une machine à jauger et les résultats des groupes reportés sur le formulaire d'annonce.

Les responsables des MF qui disposent d'une machine à jauger homologuée et d'une autorisation du Préposé au CSG C-50 sont en droit d'évaluer finalement tous les résultats. Dans ce cas, seul l'original de la feuille de stand corrigée sera envoyé avec le formulaire d'annonce au Préposé au CSG C-50 avec la feuille de notification.

Les résultats tirés sur cibles électroniques sont également à reporter sur le formulaire d'annonce.

Les résultats supérieurs aux limites ci-dessous ne doivent être évalués que visuellement.

Classe d'âge Elite: 960 points

Classe d'âge Juniors: 760 points

5.5 Annonce des résultats, envoi postal

5.5.1 Annonce des résultats des sociétés au MF

L'annonce des résultats des sociétés au responsable du MF a lieu conformément aux DE, aide-mémoire/directives du MF.

5.5.2 Transmission des résultats par les MF à la FST

Les délais suivants sont à respecter par les responsables des MF pour la transmission des résultats de leurs sociétés à la FST:

- 1^{er} tour: vendredi, le 13 mai 2022
- 2^e tour: mercredi, le 25 mai 2022
- 3^e tour: vendredi, le 10 juin 2022

Sont à envoyer par courrier postal, rangés par catégorie:

- les formulaires d'annonce des résultats des groupes;
- les « originaux pour la FST » des feuilles de stand des groupes;
- les bandes d'impression des résultats, lorsque les scores mentionnés sous 5.4 ont été dépassés;
- toutes les cibles carton selon 5.4, si le jaugeage avec machine par le MF n'est pas autorisé.

5.6 Classement en cas d'égalité

En cas d'égalité, le classement est fait en fonction:

- - du total réalisé par le groupe lors du 3^e tour principal, puis
- - du total des points obtenus par les deux tireurs à genou lors du 3^e tour principal.

5.7 Classements

Les classements seront publiés après chaque tour sur le site Internet de la FST, «www.swissshooting.ch».

6. Distinctions

Le nombre suivant de cartes-couronnes sera remis aux groupes ayant totalisé, au terme des trois tours principaux, les résultats suivants:

Elite:	2730 points et plus	cinq cartes-couronnes à Fr. 10.-
Juniors:	2136 points et plus	quatre cartes-couronnes à Fr. 10.-

7. Finances

7.1 Frais de participation pour les trois tours principaux

Les frais de participation par groupe sont de :

Elite:	Fr. 100.-
Juniors:	Fr. 80.-

La facturation à chaque MF est assurée par le secrétariat de la FST.

8. Protestations

Les Protestations sont à adresser par lettre recommandée au Préposé au CSG C-50 au plus tard cinq jours après la publication des résultats sur le site internet de la FST. La date du timbre postal fait foi.

Une caution de Fr. 50.- est à verser sur le compte IBAN CH25 0900 0000 6000 0008 3, de la FST. Une copie du récépissé est à joindre à la réclamation.

9. Finale du CSG C-50

9.1 Dates

Elite:	samedi,	le 2 juillet 2022	au stand de tir «Guntelsey» à Thoune
Juniors:	dimanche,	le 3 juillet 2022	au stand de tir «Guntelsey» à Thoune

9.2 Nombre de groupes admis à la finale

Elite:	40 groupes
Juniors:	20 groupes

9.3 Frais de participation pour la finale

Le montant des frais de participation sera fixé dans les DE pour la Finale du CSG C-50.

10. Dispositions finales

Ces DE

- remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment les DE pour le CSG C-50 de la saison 2021 du 30 novembre 2020;
- ont été approuvées par la Division carabine 10/50m le 29 novembre 2021;
- entrent immédiatement en vigueur.

Fédération sportive suisse de tir

Max Müller	Urs Wenger
Chef de la Division	Préposé au
carabine 10/50m	CSG C-50